

Déclaration liminaire CTPD du 19/03/2008

Monsieur le Président,

Aujourd'hui nous sommes conviés à un Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD) qui doit permettre d'avoir un réel échange entre la Direction des Services Fiscaux de la Haute-Loire (DSF 43) et les représentants des personnels. Jusqu'à votre arrivée récente, en Novembre 2007, les relations dans cette instance, entre autre, ont pu être des plus tendues. Nul ne doute que vous ne l'ignorez pas.

Depuis votre prise de fonction parmi nous, vous avez bien pris soin, d'affirmer votre volonté de dialoguer avec tout le monde.

Le SNADGI-CGT 43, depuis très longtemps, démontre par ses écrits, par ses paroles et par ses prises de positions ses positions très claires pour la défense des intérêts de tous les agents. Il insiste bien tous les agents, pour lui il n'y a pas les agents 'd'en haut' et ceux 'd'en bas'. Il milite aussi, comme vous, pour un service public de qualité et de proximité et ce au delà d'une simple posture.

Le résultat des dernières élections professionnelles ne vous a pas échappé et démontre de l'écoute qu'il a auprès d'une très grande majorité de vos collaborateurs.

Maintenant que vous voilà bien installé, Monsieur le Président, maintenant que vous connaissez un peu mieux vos interlocuteurs divers, maintenant que votre tableau de bord est probablement bien établi, maintenant qu'il va vous falloir répondre aux attentes des indicateurs et autres subtilités qui jaugent de la « *productivité et du rendement* » de vos services, nous allons pouvoir « peut-être » aborder la réalité du terrain. Au passage, Monsieur le Président, le SNADGI-CGT 43 s'exprime d'une façon simple, dans un langage que tout un chacun comprend aisément ici. C'est pourquoi, l'émotion qu'a pu provoquer notre compte-rendu du dernier CTPD, auprès de Monsieur le Directeur, a beaucoup surpris et pose questions. Le SNADGI-CGT 43, par l'entremise de son secrétaire, prend toujours toutes ses responsabilités et n'a besoin de personne pour l'écriture, ni évidemment d'un guide pour lui tenir la main ou lui dicter ses écrits. Certaines situations méritent de plus en plus de prendre de la distance et même, parfois, d'être traitées par la dérision et pourquoi pas, être imaginées d'une façon amusante, mais jamais méchante, désobligeante, voire méprisante. Cette forme d'humour, pardonnez cet excès, n'est pas forcément toujours la qualité première de tous nos interlocuteurs.

Nul doute que vous avez objectivement remarqué... le 21 décembre entre autre, que le SNADGI-CGT 43 était un interlocuteur attentif et respectueux de sa parole donnée dans l'intérêt premier de ses mandants.

Lors de votre **premier CTPD**, le 21 décembre 2007, vos dévoués ont produit une déclaration liminaire très claire. Ce rituel, demande un travail de fond et traite de sujets réels, pour ne pas dire sérieux. Elle n'est en rien destinée à 'amuser' la galerie ou simplement à meubler. Elle conserve toujours une valeur et certains points évoqués demandent à être suivis.

Sur votre méthode annoncée de gouvernance, nous avons logiquement déclaré, que vos premiers propos rassurants, sur la place des instances paritaires, dont les CTPD, sur le dialogue social et les échanges apaisés entre tous, soient proches de la réalité du terrain.

Pour rappel des discordances très vives, entre des choix discutables de votre prédécesseur et une très grande majorité des agents, avaient abouti sur des tensions automnales pour le moins tendues. Clairement le SNADGI-CGT 43 vous avait simplement demandé de donner du temps au temps. C'est une question de bon sens auquel est très attachée notre population à majorité rurale qui s'inscrit dans une réflexion sur la durée et pas seulement conjoncturelle ou de circonstance.

A ce jour, le bilan que nous pouvons tirer de votre premier quadrimestre, nous laisse pour le moins sur notre réserve.

Le premier point souligné, concernait **les emplois**. Vous avez acté la suppression de 6 d'entre eux. C'est une orientation politique, que vous devriez être le premier à regretter, surtout si vous connaissez la réalité du terrain. Le **SNADGI-CGT 43** a évidemment dénoncé cette nouvelle saignée dans ses effectifs productifs, en stigmatisant le fait que vous demandez encore une meilleure qualité de service tout en appauvrissant les moyens humains, encore un paradoxe. Vos services, sont dans de nombreux cas à la limite et nombreux sont les agents qui vont de plus en plus se démobiliser. C'est pourtant eux qui font réellement tourner la baraque.....Au nom de nous tous, **le SNADGI-CGT 43** vous demande, Monsieur le Président, d'insister auprès de tous vos supérieurs pour qu'ils s'opposent fermement, pour ne pas dire courageusement, à de nouvelles suppressions, nous avons confiance en vous et le **SNADGI-CGT 43** vous en donne mandat.

Sur la mise en place de CDI/CDIF au Puy en Velay, nous avons insisté pour que l'on ne mette **pas la charrue avant les bœufs**. Vous même aviez évoqué le **catastrophique rapprochement CDI/RECETTE en 2004**, qui avait comme ambitions premières affichées à l'époque, la **polyvalence** et la **polycompétence individuelles** institutionnalisées. Devant un évident fiasco la DGI n'exige plus cela qu'à travers une équipe. A signaler que les responsables locaux défendaient avec force la première orientation. Curieusement à l'automne 2006 ces derniers expliquaient et défendaient la 2^{ème} option qui était en définitive plus rationnelle !!! Alors pourquoi, aujourd'hui encore, cette obstination de toutes ces hiérarchies à nier les évidences que **nous soulignons sans relâche**. La réalité de terrain, depuis le 21 janvier, c'est un vent de panique dans des secteurs complètement désorganisés, débordés, déboussolés, inquiets et stressés de constater qu'ils ne font que « parer » au plus urgent.

L'emploi du temps se divise entre les stages, le renfort à l'accueil primaire, l'auto formation en groupe pour tenter de mettre en application le contenu des stages, sans avoir le temps matériel de se reporter dans leurs supports, répondre tant bien que mal aux contribuables aux travers de multiples applications informatiques encore très mal maîtrisées. Déjà, l'appréhension dès le mois d'avril de la campagne d'information, suivie de la saisie des déclarations posent question. Toute la partie gestion cadastre devra-t-elle être abandonnée et si non, qui et comment en assurer la charge ? Que faut-il attendre du mois de septembre caractérisé par la sortie des TF, au milieu du contentieux IR ? Une belle pagaille en perspective ? Même si, à l'image de la DGI, les responsables locaux entonnent ensemble que « **tout va très bien Madame la Marquise** ». Peut-être, pragmatisme aidant, tous les agents devraient s'inscrire en chœur pour démontrer leur implication façon esprit d'équipe. N'oubliez jamais que ceux qui triment, voire qui souffrent réellement de ces changements continus sontvos protégés. N'oubliez pas qu'en tant que **Président du CHS-DI 43** vous êtes le premier responsable de leurs conditions de travail et de leurs intégrités physique et morale.

Peine perdue, **malgré notre demande ferme de donner du temps au temps** (CTPD du 21/12/2007),vous avez décidé cette installation physique dès le 21 janvier. **La situation, réelle, a incité le SNADGI-CGT 43 à demander en urgence une audience auprès du Directeur dès le 6 février**. Alors au delà d'une simple posture de circonstance pour sauver les apparences nous exigeons qu'enfin les agents soient entendus et respectés en évitant de les mettre dans des situations très difficiles. Que tout le monde prenne ses responsabilités et à tous les niveaux. L'agent lambda, même si l'épée de Damoclès nommée notation lui est indirectement insinuée, doit être reconnu. **Le SNADGI-CGT 43** s'engage résolument à être le garant de l'intégrité des agents. Ne parlons pas du fameux slogan **PVFI**, qui en l'occurrence ressemble à un véritable gag. Autre petit rappel qui prend tout son sens dans ce **rapprochement forcé CDI/CDIF**. Fidèle à sa posture habituelle qui voudrait faire croire qu'aucune évolution n'est prise sans concertation avec les agents au travers de leurs représentants, ni sans expérimentations, **la DGI a imposé la fusion totale CDI/CDIF**, alors qu'une majorité des agents expérimentateurs demandait le **schéma C**. Il

préconisait un secteur foncier propre au sein du CDI, au moins dans un premier temps. Ici nous avons fermement revendiqué cette option évidente et de bon sens, voir PV CTPD.

Résultats : mise en place officielle sur Eole le 1/12/2007, mise en place physique au pas de charge début 2008 dans des conditions déplorables aussi bien pour l'installation physique que pour la constitution des nouvelles équipes dites fusionnées. Lors de l'audience demandée en urgence le 6 février, le Directeur a pu démontrer qu'il n'était absolument pas au courant de la réalité du terrain. Pourtant, la veille au matin, il avait eu une réunion sur le sujet avec les deux responsables et la veille dans l'après midi il tenait sa première réunion présentée comme « réunion d'information » sur le site qui abrite CDI/CDIF. Au même moment, les secteurs croulaient sous les appels téléphoniques, entre autre ! Nul ne doute que ces affirmations vont vous faire réagir, Monsieur le Président, mais il serait pour le moins vain de nier ces évidences. Sachez que nous ne sommes pas là pour polémiquer ou faire bonne figure, mais justement pour tenir toute notre place **et remplir honnêtement le mandat qu'une grande majorité d'agents nous a donné**. Et cela, Monsieur le Président, **c'est une véritable force pour ne pas dire un honneur que tous les agents de la Haute- Loire peuvent partager avec nous**. Nous disons bien **TOUS**.

La DSF 43 a donc décidé contre la volonté des agents concernés directement, contre la volonté du **SNADGI-CGT 43** d'imposer une fusion totale des secteurs d'assiette et des secteurs fonciers sur le site du Puy en Velay, plutôt que de créer un secteur propre à chaque mission. **Aujourd'hui**, et malheureusement demain, n'en doutez pas, le même phénomène qui s'est produit lors du rapprochement **CDI/RECETTE** perdurera. On retrouve simplement les ex-cadastraux assurant du mieux qu'ils peuvent la partie cadastre et les fiscalistes remplissant les tâches liées aux anciens secteurs d'assiette. C'est, pour synthétiser, la mise en place officieuse d'un secteur foncier éclaté au sein de 2 secteurs d'assiette fusionnés, suite à l'application du fameux rapport Leyris qui impose la mise en place de secteurs distincts de gestion et de Contrôle au niveau de l'Assiette de l'IR. Encore un moyen pour concentrer les agents et mieux pouvoir supprimer des postes.

Conclusion : l'objectif affiché par la DGI et relayé sans état d'âme par la direction locale est complètement dévoyé, comme dans les **SIE** où aujourd'hui on privilégie un référent par mission, entouré de collègues qui savent a minima répondre aux questions de bases posées par les usagers. Pour le **SNADGI-CGT 43** c'est un vrai gâchis et d'une certaine manière une imposture que seuls les agents d'exécution subissent..

Vous pourrez, pour vous consoler, Monsieur le Président, regarder nos voisins et plus largement l'ensemble du territoire pour remarquer que cet état de fait est général, même s'il ne faut pas le dire, nul doute là encore que vous en soyez conscient. Mais reconnaissez que cela est une bien piètre consolation, et que vis à vis de vos collaborateurs les plus humbles, qui subissent de plein fouet cette fusion, cela est vraiment inadmissible.

La précipitation de la mise en place dès le 1^{er} février de la délivrance des extraits de plans cadastraux, sur le site d'Yssingeaux, étaye notre crainte quant à vos objectifs à court terme. Pourtant, là aussi, au-delà d'un simple affichage il était très facile de **donner du temps au temps**. D'autant qu'**à cette heure**, matériellement rien ne marche encore, alors que les contribuables reçoivent ou vont recevoir des imprimés spécifiant l'existence de CDI/CDIF !!!

Alors, Monsieur le Président, sur le **transfert de la relance des successions vacantes** de la FI au pôle Enregistrement que vous avez mis à l'ordre du jour, allez-vous écouter les agents, ou allez-vous, coûte que coûte, passer en force pour des raisons qui ne sont, peut-être, pas encore complètement révélées, alors que vous n'avez aucune obligation, entre autre sur le calendrier.

Il nous avait semblé comprendre, lors du ou des groupes de travail qui seraient à nouveau tenus sur le sujet, **votre exigence ferme que tous les propos tenus vous soient rapportés**. A fortiori, ces derniers doivent donc s'inscrire dans le compte rendu de réunion.

Le **SNADGI-CGT 43** a le regret de devoir vous dire qu'il n'en est rien. Il attend avec impatience les explications de cet état de fait flagrant. Il ne doute pas que ceux qui sont aujourd'hui parmi nous et qui ont eu la chance de participer à ce groupe de travail présenté comme véritable lieu de

dialogue et de concertation, vont avoir le plaisir d'expliquer ce qui n'est peut être que fautes de frappes ! ! ! ! Entre nous cela démontre que, soit le DSF de la Haute-Loire n'est pas écouté, soit que ce dernier a plusieurs discours. Croyez, Monsieur le Président, que là encore vos interlocuteurs du **SNADGI 43** ne sont pas là pour faire tapisserie et qu'ils tiendront toute leur place pour défendre la réalité de terrain. Si vous connaissez un tant soi peu notre organisation, vous n'en serait pas étonné.

Néanmoins, pendant que nombre d'agents rament pour assurer une vraie qualité de service, vous avez décidé de tenir des réunions sur sites. Ordre avait été donné aux chefs de service de demander à tous les agents de s'inscrire à une de ces réunions. Déjà quel étonnement de vous entendre dire, le 6 février, qu'il y avait beaucoup de monde. Avaient-ils le choix !!!

Sur le contenu, vous aviez annoncé trois thèmes principaux, la **fusion DGI/DGCP**, la **notation 2008** (gestion 2007) et la **JPO** (Journée Portes Ouvertes).

Sur la fusion, le **SNADGI-CGT 43** vous avait clairement dit qu'au moment de ces réunions, rien de particulier ne pouvait être avancé, sinon la décision politique. Pourtant un épais dossier, de plusieurs dizaines de pages, décliné en 8 documents avait été envoyé aux agents. Débordés et consciencieux, ils ne pouvaient en prendre connaissance. C'est pourquoi le **SNADGI-CGT 43** avait produit un 3 pages, pour qu'ils aient un minimum d'informations.

Sur la notation, probablement la vraie raison de ces réunions, le **SNADGI-CGT 43** avait **fermement insisté** pour que l'entretien d'évaluation soit bien présenté de façon objective, comme étant obligatoirement proposé par l'administration, **mais en aucune manière obligatoire pour l'agent d'y participer**. Ferme sur cet aspect, il semblerait que cette orientation ait été globalement suivie. D'autre part l'explication franche avec les principaux responsables de notre département sur le non lien entre la notation (note) et le refus ou non de participer à l'entretien d'évaluation a permis de dissiper certaines rumeurs locales.

Des orientations nationales, voire locales, sont prises sans concertation et quelquefois des groupes de travail biaisés sont mis en place par les responsables pour faire croire aux agents qu'ils participent aux décisions prises. Force est de constater en local que lors de ces dernières réunions (création de secteurs gestion et CSP à l'HDI du Puy, transfert des successions vacantes de la FI au pôle de recouvrement....) les agents n'ont pas été écoutés et même pire ont souvent été forcés. C'est pourquoi, devant ces faits avérés, le **SNADGI-CGT 43** a décidé de dénoncer ces groupes de travail qui ne consistent qu'à « mouiller » les agents pour mieux les obliger. Il demande à tous les agents de bien réfléchir avant d'accepter « librement » d'y participer. Il s'engage à intervenir directement chaque fois qu'un agent sera contraint d'y aller, même si cela lui est présenté comme « dans son intérêt ».

Cette **position ferme pouvant aller jusqu'au boycott de ces groupes de travail par les agents, lancée par le SNADGI-CGT 43**, est un début pour sensibiliser notre Directeur sur la réalité d'un véritable dialogue social. Nous ne pouvons pas accepter sous prétexte d'un discours d'apaisement qui feint de se référer à la charte du dialogue social, les passages en force qu'essaie d'imposer la DSF actuelle. D'ailleurs aujourd'hui, si nous décidons de rester, cela sera en fonction de votre position, Monsieur le Président, il faudra vraiment être à notre écoute et surtout nous entendre pour de vrai, comme dit la jeunesse. N'oubliez pas que nous sommes représentatifs des personnels, le **SNADGI-CGT 43** ne l'oublie jamais. Il prendra toutes ses responsabilités, autant vis à vis des instances décisionnelles altiligériennes que vous présidez que vis à vis des mandants qu'il représente. Cela n'est ni un ultimatum, ni du chantage, simplement nous prenons nos responsabilités en exigeant une vraie concertation.

Venons en maintenant à une des réalités qui emballe actuellement notre quotidien. Le **SNADGI-CGT** veut bien sûr parler des **réformes**. Depuis la célèbre et très houleuse réforme avortée appelée **Mission 2003**, nos politiques nous imposent des changements radicaux avec toujours un objectif global, mais déclinait au mieux localement, dans un temps prédéfini au travers de nos fameux contrats de performance.

Des réformes, il en faut bien sûr, mais pas dans cette logique comptable parée des oripeaux de la com. Démagogie et assise sur la notion de performance ! Ne sommes nous plus un Service Public non marchand garantissant justice et équité auprès des citoyens/usagers sur tout le territoire Français. Le **SNADGI**, au sein de la CGT dénonce la casse du Service Public planifiée par les pouvoirs publics depuis de trop nombreuses années avec plus ou moins de zèle. Il dénonce la désinformation chronique à l'encontre des administrations, pourtant garantes de justice et d'équité entre tous les citoyens/usagers. **Et que peut-on dire de cette politique qui sous prétexte de productivité et de rendement, fusionne, transfère, mutualise, rapproche... voire supprime ou carrément externalise des pans entiers de services et cela sans avoir au préalable défini exactement le champ des missions Fiscales et Foncières qui leur sont dévolues.** Le **SNADGI-CGT** est conscient que dans un monde en perpétuelle évolution, des changements soient indispensables pour s'adapter. Il ne prône pas l'immobilisme. Néanmoins cela doit se dérouler de **manière concertée, réaliste, responsable avec un souci de justice et d'équité entre tous.** La politique politicienne, seule, ne doit pas imposer son diktat. Le pragmatisme doit s'imposer à toutes les parties concernées. Tout prosélytisme et idéologie doivent s'effacer devant la notion de Service Public.

Performance voilà un autre terme qui rythme notre quotidien. Sorti du chapeau du Contrat de Performance 2003-2005, elle essaie de se nourrir de statistiques, le plus souvent orientées qui fleurissent tous les jours. Pourtant comme l'hirondelle qui ne fait pas forcément le printemps le goût prononcé de certains pour la performance ne se justifie pas. En tant que service public notre mission est avant tout d'assurer l'égalité entre tous les usagers/citoyens et ce sur tout le territoire. Pourtant, actuellement, en milieu rural c'est la désertification planifiée... par l'Etat. C'est tout simplement hallucinant et irresponsable. Alors, Monsieur le Président, peut-être allez vous nous annoncer aujourd'hui toutes les trésoreries que Monsieur le Directeur et Monsieur le TPG, qui devraient eux mêmes fusionner tantôt, ont décidé de fermer lors de leurs rencontres au sommet avec leurs équipes de direction ou en plus petit comité. Là encore nous avons la faiblesse de penser que bien des choses nous sont cachées et peut-être même que l'omerta est exigée de certains, qui sait à travers une charte de l'encadrement présentée presque comme secret défense. Un de vos objectifs sera, nous en sommes certains, la mise en place de la **fusion DGI/DGCP**. Très tôt, le **SNADGI 43** vous a sensibilisé au fait de ne pas mettre la charrue avant les bœufs. Votre discours a été très clair. Rien ne sera fait sans concertation locale. Plus avant nous avons tiré une analyse critique, amplement explicitée et justifiée de vos propos initiaux et de vos premières décisions.

Alors, Monsieur le Président, savez vous si les deux plus hauts responsables du département concernés par cette ambitieuse et démesurée fusion, que le **SNADGI-CGT** dénonce, nous vous le rappelons, savez vous si la concertation sera à l'image de vos premières mesures teintées de précipitations, d'à peu près et dont seuls les agents d'exécution ont l'air de souffrir au quotidien ? Le **SNADGI-CGT** vous rappelle que cette fusion peut se planifier jusqu'en **2012**, engagement de notre Ministre. Alors, encore une fois Monsieur le Président, **donnons nous tout le temps du dialogue et de la concertation.** Ensemble tout est possible.... à condition que vous ayez la volonté, voire l'ambition, d'instaurer un vrai dialogue, au delà d'une simple posture.

Avant de finir et vous laissez reprendre votre souffle, Monsieur le Président, un mot sur le **pouvoir d'achat** d'une trop grande majorité des fonctionnaires, dont évidemment ceux de la DGI. le gouvernement joue la montre en provoquant des réunions sur le pouvoir d'achat où il ressort comme solution de réunir les patrons des hypermarchés pour faire baisser les prix ! Idée déjà utilisée en 2004 et qui n'a rien donné ? Comment s'appelait le déjà remarquable ministre de l'époque, accessoirement maître absolu pour masquer les situations délicates en produisant du vent, système il est vrai écologique, mais en l'occurrence aussi coûteux qu'inefficace.

Que dire pour l'énergie, Thierry Breton avait déjà, lui aussi, produit du vent. Madame Lagarde plagiant son prédécesseur fait mieux encore. Elle est digne d'une commission verte, probablement

encore un signe d'ouverture et sans doute d'un marocain écologique, la marche et le vélo étant ses maîtres mots! fini si l'on suit son raisonnement les voitures de fonction etc.... de qui se moque-t-on ? Orléans en vélo, voir en tandem, ça aurait de la « gueule » comme on dit !!!

Une des dernières provocations du pouvoir en place est l'augmentation de 206 % du salaire du président, en moins de 10 minutes au parlement ! c'est logique les ministres n'avaient été **augmentés eux que de 70 % en 2002**. Sans doute ces derniers, compte tenu de la baisse du pouvoir d'achat, vont revendiquer des augmentations dans la même proportion que leur mentor ! Ce qui est surprenant, c'est la vitesse avec laquelle le gouvernement et le parlement trouvent des solutions alors que les salariés de ce pays sont renvoyés de commissions en commissions sans décision d'augmenter le point d'indice ! Plus de faillite de l'Etat, plus de plan de rigueur pour le premier fonctionnaire du pays, plus de problème de budget de l'Etat... Encore un exemple flagrant qui vient d'en haut...

Peut-être qu'un certain nombre de responsables comprendront les augmentations précitées puisque eux-mêmes, il y a peu, ont eu comme la haute hiérarchie, une très nette augmentation de bonifications indiciaires. Question équité c'est pas forcément un exemple.

Par contre quid pour l'ensemble des agents de la DGI, si ce n'est éventuellement les 60 à 200 euros en fonction de la catégorie pour ceux qui sont obligés, à cause d'une intensité de la précarité de vendre des jours de RTT, et ce même pas au prix d'une journée de travail ! Même si ces mots vous interpellent, il s'agit d'une arnaque, car ces sommes sont non seulement soumises aux contributions sociales (mutuelle comprise) mais encore soumise à l'IR. Sans parler de la remise en cause des 1607 h annuelles (pour rappel nous ne bénéficions pas des 35H !).

Même si ces mots vous interpellent, il s'agit d'une arnaque, car ces sommes sont non seulement soumises aux contributions sociales (mutuelle comprise) mais encore soumise à l'IR. Sans parler de la remise en cause des 1607 h annuelles (pour rappel nous ne bénéficions pas des 35H !).

Dans le même temps notre ministre a le culot d'annoncer qu'avec ces mesures les fonctionnaires auront une augmentation de 2,7% de leur pouvoir d'achat en 2007, ce qui justifierait la non augmentation des traitements. De qui se moque-t-on ?

Vous le voyez, Monsieur le Président, ce premier CTPD 2008, s'annonce comme délicat et vous allez pouvoir démontrer, au-delà de simples annonces, votre volonté de discuter des très nombreux problèmes que génère l'actualité nationale, mais aussi locale.

Le **SNADGI-CGT 43** comprend très bien que sur certaines décisions politiques nationales vous ayez peu de marge de manœuvre, du moins quant à leur application ou non, par contre il sait très bien que sur des décisions plus locales nous pouvons lors de réelles concertations trouver le meilleur compromis sans demander à quiconque de se compromettre.

Aujourd'hui, Monsieur le Président, le **SNADGI-CGT** local va, peut-être, décider de s'asseoir à cette table. **Il y jouera pleinement son rôle de défense des divers intérêts de tous les agents dont vous avez la responsabilité, sans oublier la défense d'un service public de qualité et de proximité et ce bien au-delà de la simple posture.**

Croyez, Monsieur le Président, à la volonté réelle des représentants des personnels du **SNADGI-CGT 43** à œuvrer avec vous pour un réel service public de qualité. Nous restons à votre disposition, sans pour autant perdre notre âme. Elle n'est d'autre part pas à vendre...